



Guide technique et règlement – Grimpée du Perry 2021

Généralités :

La Grimpée du Perry est un entraînement chronométré individuel en côte inscrit au calendrier Swiss Cycling sous la classe « Regionale-Entraînement ». Ce test chronométré compte pour le Swiss Bike Challenge. Le guide technique se trouve à la fin du présent règlement.

L'épreuve fait partie des Grimpées 2021 organisées par la Pédale Romande. En raison des mesures sanitaires, l'épreuve est ouverte à toutes les catégories ayant le droit de courir selon les directives en cours de l'OFSP.

La montée chronométrée se déroule sur route ouverte, sous l'entière responsabilité du coureur. Bien qu'inscrite au calendrier Swiss Cycling et proposant un classement, l'épreuve est considérée comme une séance d'entraînement chronométrée et se réalise sous l'unique responsabilité du coureur, qui doit respecter scrupuleusement le code de la route.

L'argent récolté grâce aux Grimpées 2021 permettra à la Pédale Romande de proposer aux coureurs plusieurs épreuves nationales. Merci pour votre soutien.

En prenant le départ, le coureur confirme :

1. Avoir lu, compris et approuvé sans réserve le présent règlement ainsi que le guide technique.
2. Avoir compris qu'il dispute une séance d'entraînement chronométrée individuelle sous sa propre responsabilité ;
3. Avoir pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que sa santé ne sera pas mise en danger par la pratique intensive du cyclisme ;
4. Être couvert par une assurance responsabilité civile (« RC ») et d'une assurance accident ;
5. Qu'il respectera les directives des représentants de l'organisateur en tout temps ;
6. Que l'organisateur et ses représentants ne peuvent pas être tenus responsables en cas d'accident, de chute, de perte, de vol ou d'autres préjudices ;
7. Qu'il autorise l'utilisation et la diffusion de photographies prises durant l'épreuve ou dans des publications liées à cette épreuve ;
8. Qu'il autorise l'utilisation de photographies prises avant, pendant et après l'épreuve pour la promotion d'événements cyclistes ou pour illustrer des articles dans les journaux, sites web ou réseaux sociaux.
9. Accepter que l'entraînement puisse être modifié ou annulé sans indemnité compensatoire.

Sécurité :

La sécurité doit rester la priorité de tous les participants à chaque instant. En particulier, le coureur roule à droite de la route sous peine de disqualification.

L'épreuve se déroule sur une route ouverte et **en l'absence totale de signaleurs**. Ainsi, et bien que le tracé ne comporte aucune intersection non prioritaire, le coureur accepte respecter en tout temps la Loi sur la Circulation Routière (LCR).

Le port d'un casque agréé par l'UCI est obligatoire durant l'intégralité de l'effort chronométré.

Aucun véhicule n'est autorisé à suivre un coureur durant son ascension. La route est ouverte et la circulation doit rester fluide pour le trafic.

Les coureurs souhaitant repérer le parcours sont priés de le faire en dehors des horaires de l'épreuve. **Le coureur qui repère le parcours en voiture durant l'heure de l'épreuve se verra interdit de départ.**

Le responsable du test chronométré peut prononcer des sanctions en cas de non-respect du présent règlement, ou de comportement inadéquat. Les sanctions peuvent être sportives (secondes de pénalité et/ou déclassement), pécuniaires (amendes) et aller jusqu'à la suspension de participation à nos épreuves (limitée ou non dans le temps).

Cérémonies protocolaires :

Aucune. Le but est de proposer aux coureurs un entraînement chronométré permettant dans le même temps de soutenir la Pédale Romande. Ce test chronométré ne donne droit à aucune prime.

Comportement et environnement :

La tolérance zéro est appliquée pour tout cycliste jetant ses emballages sur le parcours. Le déclassement sera infligé à la première infraction. Lors de la deuxième infraction, il sera prononcé une interdiction de participation de 12 mois aux Grimpées de la Pédale Romande.

Selon les conditions météorologiques, les organisateurs peuvent prendre toutes les décisions jugées nécessaires pour garantir la sécurité des participants.

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectueront **UNIQUEMENT** en ligne sur le site de la Pédale Romande, dans l'onglet « Les Grimpées 2021 ». Elles sont possibles selon le tarif indiqué sur la prescription jusqu'à 3 jours avant le départ de l'épreuve ou lorsque le nombre maximal de partants est atteint.

Les inscriptions sont considérées comme effectives une fois la finance d'inscription reçue sur le compte de la Pédale Romande. Aucun paiement ne sera possible sur place.

Règlement spécifique des Grimpées de la Pédale Romande :

Il s'agit de tests chronométrés proposés aux coureurs. Le format est minimaliste. Ces épreuves sont des entraînements chronométrés par un système électronique mis en place par la Pédale Romande.

Ces tests chronométrés donnent lieu à un classement scratch ainsi qu'un classement par catégorie, selon les catégories d'âge officielles de Swiss Cycling dès U17.

Chaque coureur est invité à se rendre dans la zone de départ environ 5 minutes avant son heure de départ. Cette dernière sera communiquée la veille de l'épreuve sur le site de la Pédale Romande ou par e-mail à l'adresse indiquée par le participant. Chaque coureur recevra un transpondeur muni d'un dispositif velcro. Le coureur devra fixer le dispositif sur sa cheville droite. **Ce dispositif est susceptible de changer en raison des mesures sanitaires.**

Chaque coureur s'élancera individuellement depuis la zone de départ à l'horaire prévu en se tenant lui-même à une barrière de sécurité. Le préposé au départ effectuera un compte à rebours pour chaque coureur.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est du devoir du coureur d'ôter le transpondeur et le système velcro et de les disposer dans un bac prévu à cet effet aux abords de la ligne d'arrivée. Tout transpondeur ou système velcro perdu sera facturé. **Ce dispositif est susceptible de changer en raison des mesures sanitaires.**

Le classement sera publié **uniquement** sur le site de La Pédale Romande au plus tard 24 heures après l'arrivée du dernier coureur.

Dépannage / Véhicule suiveur :

Aucun. Tout coureur surpris avec un véhicule suiveur derrière lui sur le parcours sera déclassé de l'épreuve. En cas de récidive, il sera alors radié définitivement des Grimpées de la Pédale Romande.

Transpondeurs :

Les transpondeurs, s'ils sont utilisés (dépendant des mesures sanitaires), sont remis aux participants sans contrepartie garantissant leur retour. Toutefois, ils devront impérativement être restitués en fin d'épreuve. Un transpondeur (ou son système velcro) perdu ou endommagé est facturé 50 CHF.

Guide technique – Grimpée du Perry

Mesures impératives COVID-19 :

L'athlète présentant des symptômes liés au coronavirus COVID-19 ne se présentera **en aucun cas** au départ du test chronométré, respectivement sur le lieu de celui-ci. Il en fera de même si un membre de sa famille ou un proche se trouve dans la même situation.

L'athlète ne se présentera sur le site de départ que 5 minutes avant celui-ci et ne s'échauffera pas à proximité du départ. De plus, l'athlète quittera le parcours aussi rapidement que possible après l'issue de son trajet chronométré afin d'aider l'organisateur à respecter les mesures en vigueur.

L'athlète qui se rend sur l'épreuve en voiture ne se parkera en aucun cas à proximité du départ, mais utilisera les parkings prévus dans la présente prescription.

Autres mesures :

L'athlète s'engage à respecter les règles édictées par le Confédération Suisse, l'État de Fribourg et Swiss Cycling.

<u>Organisation</u>	
Date	Samedi 15 mai 2021
Lieu du départ	1618 Châtel-St-Denis, Route du Perry GPS : 46.53332081556877, 6.925265980375008 Aucune possibilité de parcage au départ. Les coureurs se parquent au parking indiqués ci-dessous et rejoignent le départ à vélo.
Organisateur	La Pédale Romande, Cédric Bugnon, 079 / 534 80 24
Chronométreur	La Pédale Romande
Inscriptions	Sur www.pedale-romande.ch/grimpees.php jusqu'au 12 mai 2021. Aucune inscription ne sera possible ensuite. Aucune inscription possible sur place !
Type de parcours	Contre-la-montre individuel en côte

<u>Programme</u>	
Retrait des dossards	Aucun dossard. Le coureur se présente au départ seul, 5 minutes avant le départ. Aucun accompagnant n'est autorisé à proximité du départ et de l'arrivée.
Horaires de départ	Toutes catégories : entre 09H00 et 17H00 selon tirage au sort. Les coureurs sont répartis sur la journée.
Podiums	Aucun podium ni cérémonie protocolaire. Les coureurs découvriront leur classement sur le site de la Pédale Romande à l'issue de l'épreuve.

<u>Informations générales</u>	
Vestiaires/douches	Aucun.
Parking	<ul style="list-style-type: none"> - Parking conseillé : Route du Lac Lussy 180, 1618 Châtel-St-Denis - Parking du centre : Place d'armes 15, 1618 Châtel-St-Denis - Patinoire des Paccots : Route des Dailles 19, 1619 Les Paccots
Premiers secours	144
Véhicule suiveur	Interdit. Déclassement du coureur concerné.
Limitations	Braquet illimité. Vélo de CLM et/ou prolongateurs interdits.

<u>Parcours et finance d'inscription</u>	
Toutes catégories	Sur route ouverte à la circulation. Loi sur la circulation routière applicable. https://www.openrunner.com/r/12677327
Distance	Montée de 4.740 Km
Dénivellation	345m D+.
Remarque importante	Il est interdit de se paquer à proximité du départ ! Merci de respecter les parkings indiqués ci-dessus sous réserve d'interdiction de départ.
Finance d'inscription	18 CHF pour toutes catégories